








Un poulailler villageois partagé : les Poulettes reillannaises

La création en 2017 d'un poulailler villageois partagé a été proposée par la commission agriculture et environnement animée par Louise Calais, alors adjointe à l'environnement et à l'urbanisme. L'idée était de valoriser les déchets alimentaires en bons œufs bio. Le projet a été soutenu par Claire Dufour et l'équipe municipale alors en exercice. À la création des Poulettes reillannaises, les membres de l'association ont offert des poules pour amorcer le projet. De son côté, Remi Marin, ébéniste du village et président de l'association, a proposé ses compétences pour construire le poulailler, avec des matériaux financés par la commune.

Depuis mars 2020, le poulailler héberge un nouveau cheptel de 18 poules pondeuses blanches de race Sussex. Chaque jour, un binôme de membres de l'association ouvre et ferme le poulailler, et récolte les œufs du jour à partager entre les deux personnes. L'adhésion est de 30 euros par an, argent nécessaire à l'achat de nourriture pour les poules. En 2020, le bureau de l'association est constitué de Carole Honnorat présidente, Louise Calais trésorière et Anne Richard secrétaire.

Contact : Louise Calais 07 83 80 19 35

L'accès au poulailler est limité aux adhérents, mais chacun peut apporter ses déchets comestibles aux poules villageoises. Il suffit de respecter quelques consignes :

-  Pas de pommes de terre crues, toxiques pour les poules, ni d'agrumes
-  Le pain doit être trempé au préalable
-  Eviter les coquilles d'œufs
-  Si possible couper assez finement les épluchures
-  Jeter les déchets dans le parc, à l'extrémité la plus éloignée du poulailler

Merci pour elles !